

Immobilier TOURISTIQUE

Limoges Métropole
accompagne
les investissements
immobiliers
des entreprises du tourisme.

SECTEURS D'ACTIVITÉS CONCERNÉS

- Hébergements **marchands**.
- Sites de **visites, de loisirs et de pleine nature** à dimension touristique.



À DESTINATION DES PME

Implantées sur le territoire de Limoges Métropole,
propriétaires ou locataires de leur foncier
et de leur bâtiment.

LES OBJECTIFS

- Favoriser **la montée en gamme** de l'offre touristique du territoire.
- Accompagner **les transitions environnementales et sociétales** du secteur du tourisme.



ACCOMPAGNEMENT

- Travaux liés à **la construction, la réhabilitation ou l'extension** de bâtiments.
- Travaux d'aménagement **intérieur et extérieur** de locaux.

**AIDE À HAUTEUR DE 20%
DES DÉPENSES ÉLIGIBLES HT
DANS LA LIMITE DE 50 000 € H.T. D'AIDES**

Conditionnée à des critères environnementaux et de responsabilité sociétale du projet.

Les conditions d'éligibilité sont à consulter sur le site internet de Limoges Métropole. Le dépôt du dossier de demande d'aide s'effectue en ligne.

